



Gelée Royale

Miel

Pollen

Propolis

Pain d'épices

Bonbons

Nougat



Serment BZZZ

La Consomm'Actrice ou le Consomm'Acteur s'engage et fait le serment :

- *De ne plus écraser d'abeilles et de faire attention où il pose les pieds.*
- *De ne plus utiliser de bombes anti-insectes et de laisser la tapette à mouches au placard.*
- *De ne pas asperger ses balconnières, son jardin ou son potager avec des insecticides et engrais chimiques tous azimuts sous prétexte d'avoir de plus jolies fleurs et gros légumes que son voisin.*
- *De maintenir une diversité florale importante, tous les moyens sont bons. Ex : Laisser un petit coin de son jardin sauvage pour que les fleurs naturelles reviennent, ou s'il préfère l'ordre, il plante des variétés mellifères, même sur son balcon.*

L'apicultrice s'engage et fait le serment :

- *De respecter l'environnement et d'aider les Consomm'Acteurs à tenir leur engagement, par quelques conseils : reconnaissance des insectes (abeilles, guêpes...)*
- *De maintenir la colonie d'abeilles forte et populeuse, pour une belle production.*
- *D'honorer les contrats de l'année en cours, avec une livraison en fin de saison, à partir du mois d'Octobre.*

Les colonies d'abeilles qui évoluent au fil de la saison apicole, dans toute la région, récoltent différents trésors de la nature, qui vous offriront des miels riches en couleurs, textures et saveurs : Miel de fleurs, de printemps, d'acacia, de châtaignier, de forêt et de montagne.

Les conditions climatiques jouent un rôle essentiel sur la floraison de différentes espèces végétales, sur le développement de la colonie, et donc impactent directement la production. Les miels évoluent de la récolte à votre bouche, naturellement, durant toute leur vie. C'est la cristallisation naturelle.

Il n'est par conséquent pas possible de choisir au moment de la commande et/ou de la livraison une saveur et texture particulière.

La gelée royale est une production spécifique, qui suit le cahier des charges, vous garantissant un produit de qualité.

Le contrat n'est valable qu'une année apicole, mais renouvelable à volonté pour les gourmands et les fidèles.

En s'engageant par la signature de ce contrat, l'apicultrice et le consommateur deviennent partenaires. **Le consommateur participe au maintien et au développement de l'agriculture locale, il est Consomm'acteur.**

Ce dernier accepte les aléas auxquels la production est soumise, météo...

Nathalie MASSE
Apicultrice et récoltante
Gelée Royale et miel
lestresorsdabeilles@laposte.net
www.les-tresors-dabeilles.fr



FR-BIO-15
Agriculture France

